

# Opération de séduction envers les entreprises françaises

Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3703 - Mercredi 28 octobre 2015 - Prix : 10 DA

Accident de la route

### Six membres de l'exécutif de Tizi Ouzou blessés

Page 24



Visite inopinée dans le secteur de la santé

## Boudiaf : «Il faut vider nos hôpitaux»

Page 3

### Nadia Labidi vs Louisa Hanoune

Par Mohamed Habili

On sait depuis samedi dernier, ce qui en a surpris plus d'un, que Nadia Labidi, l'ex-ministre de la Culture, non seulement maintient sa plainte contre Louisa Hanoune pour diffamation, mais qu'elle la met au défi d'abandonner son immunité parlementaire dans l'affaire les opposant, comme elle s'y était engagée, non sans solennité d'ailleurs, au moment où celle-ci se nouait. Trois jours sans que Louisa Hanoune fasse connaître sa réponse, reconnaissons que ce n'est pas beaucoup. On imagine aisément qu'un parlementaire, d'autant plus s'il est chef de parti, et qu'il lui arrive souvent de faire dans la dénonciation et le fracas, réfléchisse à plusieurs reprises avant de se départir volontairement de la protection contre les poursuites judiciaires que lui confère son statut de représentant du peuple. Avant de se déterminer par rapport au défi qui lui est posé par Labidi, Hanoune doit se livrer à bien des consultations, avec les autres dirigeants de son parti, peut-être avec l'ensemble de celui-ci, mais aussi avec des juristes. La jurisprudence ad hoc restant à faire, il dépend d'elle qu'on s'y mette sans plus tarder. S'il y avait un précédent, et que les choses avaient finalement mal tourné pour le parlementaire téméraire qui avait ainsi fait le sacrifice de son immunité parlementaire, Louisa Hanoune serait aujourd'hui plus à l'aise pour se dérober sans que cela nuise beaucoup à son image de marque.

Suite en page 3

L'actualisation du plan de sécurisation, priorité du général-major Nouba

# Renforcement de la gendarmerie aux frontières avant la fin de l'année



Face à l'intensification des activités de contrebande aux frontières Ouest, en provenance du royaume chérifien, le général-major Menad Nouba renforcera ses unités dans cette région avant la fin de l'année en cours.

Lire page 2

La RN 26 fermée à El-Kseur

## Une véritable obsession

Page 2

La France invitée d'honneur

## Top départ pour le Salon du livre

Page 13

## La RN 26 fermée à El-Kseur Une véritable obsession

LE FLÉAU de la fermeture des routes continue de hanter les Béjaouis. Il est devenu une véritable obsession. Tous les jours que Dieu fait les usagers des principales routes de Béjaïa se trouvent confrontés à ce phénomène dont les préjudices économiques pèsent lourdement sur la wilaya. Hier, des dizaines de citoyens issus du lotissement des 50 logements d'El-Kseur ont fermé la RN 26 pour exiger la mise en œuvre du projet d'aménagement urbain du lotissement des 50 logements, rappelant avoir maintes fois saisi qui de droit à ce sujet. La route a été rouverte vers 11h30, à l'issue d'une réunion qui a regroupé les protestataires, le chef de daïra, le maire et les services de sécurité. Les autorités locales se sont engagées à satisfaire la revendication des protestataires, informant que le projet est retenu et qu'un appel d'offres a été lancé en août dernier. Ce dernier, déclaré infructueux, a été relancé une seconde fois et devrait débiter d'ici un mois au plus tard. Un problème qui relève purement de l'absence de communication dont font preuve nos responsables locaux qui devraient tenir des rencontres périodiques avec les citoyens pour les informer des projets engagés et des démarches entreprises en faveur de l'amélioration de leurs conditions de vie avec la présentation de bilans, comptes rendus, etc. Des cellules de communication devraient être installées dans chaque commune afin d'informer et de communiquer avec les citoyens et les médias pour économiser beaucoup d'énergie et éviter des désagréments. En effet, cette action aurait pu être évitée si les citoyens étaient informés des démarches entreprises. A noter que la RN 75 a été rouverte à la circulation automobile hier après deux jours de fermeture à hauteur du nouveau campus d'Amizour par des jeunes de la localité qui exigent la réouverture de ce pôle universitaire et leur recrutement dans son centre et la résidence U. Ils dénoncent leur exclusion du concours de recrutement tenu récemment par la direction des œuvres universitaires de la wilaya. Pour leur part, les 93 transporteurs de la ligne urbaine reliant Tizi à la porte Sarasine, dans la commune de Béjaïa, ont organisé, hier, un débrayage pour dénoncer l'état dans lequel se trouve le chemin débouchant à Tizi depuis de longues années. Un chemin qui, pour rappel, a été réaménagé il y a un an environ mais qui s'est dégradé à nouveau à plusieurs endroits à cause des fuites d'eau potable et des eaux usées du réseau d'assainissement réalisé par les habitants il y a longtemps. Cette action a été soutenue par les associations de quartiers qui partagent la même préoccupation avec les transporteurs. Le vice-président de l'APC, Hakim Zaïdi, a tenté de rassurer les mécontents, annonçant que «le problème est pris en charge mais il faut un peu de temps». Pour leur part, les habitants du Arch de Laâlem notamment, ceux du village Ath Moussa et Ath Boukhouf ont fermé hier le siège l'APC de Tamridj pour réclamer l'aménagement de la route du village et le renforcement en eau potable. Des revendications que ne cessent de relever ces derniers mais les moyens financiers limités de l'APC ne lui ont pas permis d'engager ces travaux par le passé.

Hocine Cherfa

— L'actualisation du plan de sécurisation, priorité du général-major Nouba —

# Renforcement de la gendarmerie aux frontières avant la fin de l'année

■ Face à l'intensification des activités de contrebande aux frontières Ouest, en provenance du royaume chérifien, le général-major Menad Nouba renforcera ses unités dans cette région avant la fin de l'année en cours.

De notre envoyée spéciale à Maghnia, Louiza Ait Ramdane

Le commandant de la Gendarmerie nationale, le général-major Menad Nouba, a achevé hier sa tournée dans la région ouest. A l'issue de ce périple, il a instruit ses troupes à plus de performance et de professionnalisme dans l'accomplissement des différentes missions dont les enquêtes préliminaires et les investigations spéciales.

Des investigations infaillibles pour les enquêtes judiciaires et l'apport des preuves matérielles et scientifiques nécessaires pour la justice ainsi que la hausse du taux de résolution des affaires est le défi que les gendarmes doivent relever, afin de faire face à une criminalité complexe et à un mode opératoire développé des réseaux criminels.

Le patron de la gendarmerie a incité ses troupes à ne pas dormir sur leurs lauriers. Elles sont appelées à faire preuve de professionnalisme, de performance, d'efficacité dans le traitement des affaires criminelles tout en respectant les attentes du citoyen. Et pour cause, la guerre contre les malfaiteurs est loin d'être gagnée. Ceux-ci font montre d'audace dans les villes et dans les campagnes en multipliant des actes de trafic de toutes sortes, la contrebande, la criminalité,.... Face à ce tableau peu reluisant, le général-major demande aux forces de la gendarmerie de redoubler d'efforts pour réduire la criminalité.

«Je vous exhorte à faire preuve de professionnalisme, de probité et d'exemplarité», recommande le patron de la gendarmerie aux uns et aux autres. Il attend de ces derniers d'être des modèles de professionnalisme et d'efficacité dans le traitement des affaires, comme il a insisté sur le professionnalisme dans le traitement des affaires judiciaires considéré comme un pilier de la justice. Pour ce faire, l'actualisation du plan de sécurisation des frontières est une urgence pour le général qui, à l'occasion, a encore appelé toutes les unités de ce corps de sécurité à consentir plus d'efforts pour préserver les frontières terrestres et protéger l'économie nationale de tout les fléaux.

Lors de son périple, M. Nouba s'est enquis du dispositif et des moyens humains et matériels engagés dans la sécurisation du territoire et des frontières et la lutte contre la contrebande sur la bande frontalière. Par ailleurs, le commandement de la Gendarmerie nationale a annoncé que des unités et des équipements supplémentaires seront affectés aux frontières Ouest du pays avant la fin de l'année en cours, suite à l'intensification de la contrebande, ajoutant que les zones frontalières à l'ouest du pays restent toujours en alerte pour déjouer toute tentative de



trafic de drogue et d'armes vers l'Algérie. Pour rappel, durant les neuf premiers mois de l'année en cours les unités de la Gendarmerie nationale se sont renforcées en moyens matériels et humains, en vue d'assurer un service sécuritaire de qualité pour le citoyen.

Lors de cette visite, des instructions et des orientations ont été données sur place pour optimiser le niveau de vigilance et renforcer le maillage territorial afin de barrer le chemin devant toute intention criminelle, notamment celle pouvant survenir via les frontières terrestres partagées avec le Maroc.

A partir de Maghnia, le déplacement du général-major a visé l'évaluation des plans opérationnels mis en place pour la sécurité des frontières et l'adaptation des moyens et orientations à la conjoncture sécuritaire actuelle sur la bande frontalière. Au deuxième jour de sa visite dans la région ouest, le général-major a inspecté le siège du 2<sup>e</sup> département régional des gardes-frontières à El Arichia (Tlemcen). Il a également procédé à l'inauguration et à la mise en service d'une brigade de recherche de la GN à Maghnia, spécialisée dans les enquêtes criminelles.

## 40 arrestations pour atteinte à l'économie nationale

Le crime organisé concerne tout ce qui est à la portée des criminels. Cela dit, même les détournements de fonds publics sont concernés par ce phénomène qui menace la stabilité des biens et des personnes, voire l'économie du pays. Le bilan régional (12 wilayas de l'ouest) des neuf premiers mois de l'année actuelle fait état d'une hausse de 70% du nombre des affaires traitées par rapport à l'année écoulée. Les unités de la Gendarmerie nationale ont enre-

gistré durant l'année 2015 une hausse du nombre des affaires d'atteinte à l'économie nationale. Elles sont de l'ordre de 17 affaires qui ont conduit à l'arrestation de 40 personnes dont 13 ont été écrouées. Tlemcen vient en tête des wilayas touchées par cette criminalité avec 10 affaires, suivie de Sidi Bel-Abbès avec 3 affaires et d'Oran avec 2 faits.

## A l'ouest, la contre-bande connaît un boom

Le trafic de drogue est devenu une activité florissante à l'ouest. Un crime organisé parfois au plus haut niveau. La bande frontalière est aujourd'hui touchée par l'économie de la drogue, à telle enseigne que ce trafic est devenu une des activités ordinaires de bien d'acteurs économiques et sociopolitiques. De par sa proximité avec son voisin le Maroc, la région est depuis longtemps une plaque tournante de nombreux trafiquants de drogue. Durant cette période, 38 479,755 kg de kif traité ont été saisis. Les affaires de stupéfiants enregistrés sont liées à la consommation avec 447 affaires et à la commercialisation avec 251 affaires. Les chiffres sont effarants et traduisent une terrible réalité : l'Algérie est attaquée.

Le drame, c'est qu'en plus de la drogue, le carburant algérien fait le bonheur des distributeurs d'essence dans le royaume. Ces saisies importantes, notamment de kif traité et de carburant, reflètent les efforts déployés par les différents services de sécurité pour lutter contre ces fléaux qui prennent, ces derniers temps, des proportions de plus en plus grandes. Des dizaines de milliers de litres sont chaque jour saisis en dépit d'un dispositif rigoureux mis en place par les différents corps de sécurité aux frontières ouest du pays. En neuf mois, pas moins de 1 100 173 litres ont été

saisis à Tlemcen, suivi de loin par la wilaya d'Aïn Témouchent avec 1 338 litres. La contrebande a concerné d'autres marchandises, telles que les effets vestimentaires, le tabac, les boissons alcoolisées, le cheptel. Pour ce qui est du vol de cheptel, 16 réseaux d'associations de malfaiteurs ont été démantelés, selon le bilan.

Le crime organisé a en effet connu un développement prodigieux et spectaculaire ces dernières années dans cette partie de l'Algérie. 3 180 affaires, dont 1 872 résolues, ont été traitées durant la même période et ont abouti à l'arrestation de 3 382 personnes, dont 2 152 ont été écrouées.

## 345 arrestations pour trafic d'armes

Au total, 52 armes ont été saisies, dont 24 fusils de chasse et armes de fabrication artisanale, 4 armes de poing, 4 217 cartouches de différents calibres et 500 capsules. À signaler que la majorité des affaires traitées a concerné essentiellement la détention illégale d'armes et la fabrication d'armes à feu et de munitions dans des ateliers clandestins, ainsi que la vente de certaines armes détenues illégalement.

Le bilan de la GN concernant le traitement de la criminalité organisée relève que le trafic de la drogue, d'armes, la contrebande et le crime économique, fait ressortir une hausse de 20,18%, soit 3 180 affaires en 2015 dont 1 872 résolues.

Mais le couloir de l'extrême ouest ne se définit pas dans la seule carte criminelle liée au narcotrafic. Les GGF traitent aussi de l'immigration clandestine, avec 609 affaires d'immigration irrégulière qui ont conduit à l'interpellation de 1 240 personnes originaires de différents pays.

L.A.R.



— Bouhouareb explique à Paris la LF 2016 et le code de l'investissement —

# Opération de séduction envers les entreprises françaises

■ L'Algérie, qui passe par une période difficile avec le recul de ses réserves de change causée par la poursuite de la chute des prix du pétrole, compte sur la relance de son économie à travers notamment la séduction des étrangers, dont les entreprises françaises.

Par Nacera Chennafi

En dehors de la 3<sup>e</sup> réunion du Comité mixte algéro-français, sanctionnée par la signature de neuf accords, le ministre de l'Industrie, Abdeslam Bouhouareb, a essayé de convaincre les Français de venir investir en Algérie en s'appuyant sur les réformes engagées dans le projet de loi de finances 2016 et le code de l'investissement en faveur des investisseurs étrangers.

Le ministre de l'Industrie, Abdeslam Bouhouareb, a indiqué, hier à Paris, au cours d'une séance de travail à huis clos avec le patronat français, que les mesures préconisées par le projet de loi de finances 2016 (PLF 2016), qui s'inscrivent dans le long terme, «répondent aux impératifs qu'impose la situation financière présente».

Bouhouareb s'est montré optimiste en affirmant que la relance industrielle devrait permettre à l'Algérie d'atteindre une croissance hors hydrocarbures de 7% à l'horizon 2019. De la même manière, le partenariat international constitue un axe stratégique de la politique industrielle, précisant à cet effet que le plan de relance «privilégie, en premier, les filières s'adressant au marché national fortement extraverti et représentant près de 30 milliards de dollars de biens importés». En direction des chefs d'entreprise français, il a



affirmé que le partenariat qui s'inscrit dans cette voie de l'import-substitution est «fortement encouragé». Lors de sa rencontre avec les membres du Medef-International, un cadre qui met en relation les chefs d'entreprise français avec les décideurs publics et privés du monde, le ministre a rassuré les membres du Medef que le PLF 2016 «consolide, à travers diverses mesures fiscales et douanières, les investissements, notamment productifs et ceux relevant des industries naissantes», ajoutant qu'aucune augmentation d'impôt à l'adresse des producteurs et des industriels «n'est prévue».

Il a également souligné que le PLF 2016 note que les financements nécessaires à la réalisa-

tion des investissements étrangers, directs ou en partenariat, à l'exception de la constitution du capital, «sont mis en place, en règle générale, par recours au financement local». Néanmoins, il a tenu à préciser que le recours aux financements extérieurs, indispensables à la réalisation des investissements stratégiques par des entreprises de droit algérien, «sera autorisé, au cas par cas, par le gouvernement» qui, pour régler le problème du foncier industriel, a déjà mis en place, depuis le mois d'août dernier, un nouveau système d'allocation optimale de la ressource foncière.

Pour ce qui est du foncier, il a indiqué que l'accès à ce dernier est «ainsi réorganisé» de sorte à «assurer une adéquation» avec la

politique économique de l'Etat algérien pour son utilisation comme un «incitatif puissant» et un «levier efficace» de développement et d'orientation de l'investissement vers les activités et secteurs que «l'Etat souhaite développer», relevant qu'il est «simplifié», exécuté selon une procédure «allégée» et une «décision décentralisée». Le ministre a expliqué que le PLF 2016 consolide ce dispositif en faisant participer le secteur privé à l'accroissement de l'offre foncière industrielle par l'«ouverture en sa direction du droit d'aménager et de gérer des zones industrielles et d'activités sur ses propres ressources et sur des terrains détenus, en toute propriété, par les opérateurs concernés à l'exclusion des terrains à vocation agricole». Il a indiqué que, dans le même temps, un vaste programme de réhabilitation et de mise à niveau des zones industrielles existantes est «en cours» et que 49 parcs industriels intelligents «sont lancés pour plus de 11 600 hectares», affirmant que l'Algérie se dirige «progressivement» vers la création d'un «vrai marché» du foncier économique.

D'autre part, il a affirmé que l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) sera transformée en «pôle de soutien» de l'investisseur, précisant que les décisions sont décentralisées au niveau des structures territoriales de cette agence. **N. C./APS**

## Le projet Peugeot «presque finalisé»

Le projet de construction d'automobiles de marque Peugeot en Algérie est «presque finalisé» et un pacte d'actionnaires sera signé lors du prochain Comité intergouvernemental algéro-français, selon le ministre de l'Industrie, Abdeslam Bouhouareb. À l'issue de sa rencontre avec le Medef-International, Bouhouareb a indiqué qu'il reste un ou deux petits points à régler concernant le projet de

construction d'automobiles de marque Peugeot en Algérie. «Je peux vous assurer que lors de la réunion du Comité intergouvernemental de haut niveau, co-présidé par les Premiers ministres des deux pays, nous serons en situation de signature du pacte d'actionnaires», a-t-il ajouté. L'APS croit savoir, à travers une source proche de ce ministère, que le problème du foncier a été réglé pour l'instal-

lation de l'usine dans la région d'Oran et que même une assiette de 25 hectares a été dégagée pour la sous-traitance. Pour rappel, Bouhouareb avait indiqué, en septembre dernier, que les négociations, qui avançaient bien entre les partenaires algérien et français, devraient aboutir dans un «futur proche», affirmant qu'une partie de la production de la future usine sera destinée à l'exportation. **N. C.**

Visite inopinée dans le secteur de la Santé

## Boudiaf : «Il faut vider nos hôpitaux»

En visite d'inspection inopinée des établissements de santé dans la wilaya d'Alger, le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé que les hôpitaux doivent revenir à leur mission essentielle qui est : la formation, les soins de pointe et enfin la recherche, et pour cela «il faut vider les hôpitaux». Sans révéler au préalable les destinations de cette visite à Alger, le ministre de la Santé a escorté les journalistes afin de s'assurer du bon fonctionnement de certains services des établissements de son secteur. Après avoir annulé la visite prévue pour jeudi 29 octobre, à Guelma, le ministre a décidé une visite «surprise» à certains établissements hospitaliers à Alger. Il a déclaré que le but de ces visites est de s'assurer que les travailleurs de la santé exercent comme il faut et que les instructions données par son ministère sont bien appliquées. Il a ensuite affirmé que le but du ministère de la Santé est de vider les hôpitaux car la mission de ces derniers est de former, des soins de pointe et bien évidemment la recherche. «On doit mettre en

valeur les moyens de l'Etat mis au service des citoyens, car le malade n'est pas obligé de se déplacer pour être pris en charge dans les hôpitaux cherchant un spécialiste, mais dans les polycliniques les plus proches de chez lui». Il a aussi insisté sur l'importance d'informer les citoyens des nouveaux services donnés dans les polycliniques ; «le malade doit être au courant des nouveaux services que vous donnez, pour qu'il ne se déplace pas jusqu'à l'hôpital afin d'être pris en charge», a souligné le ministre en rendant visite à la clinique Mustapha-Nakache. M. Boudiaf a ensuite déclaré : «Je suis en train de sensibiliser les gens pour que d'ici le mois de mars, on entame «vraiment» le nouveau mode de gestion qui est l'application avec une grande rigueur de ces directives qu'on est en train de faire passer à travers nos visites». En ce qui concerne ces directives, le ministre les a énumérées, déclarant : «on aura fini avec tout ce qui est réglementaire et on mettra en valeur notre carte sanitaire». A une question sur la nomenclature des médicaments



importés, le ministre a indiqué qu'elle a été réduite de 5 800 à 4 200. Le ministre a révélé par ailleurs un nouveau mode de gestion des hôpitaux dans le cadre de la nouvelle politique adoptée par le ministère. **Thinhine Khouchi**

LA QUESTION DU JOUR

## Nadia Labidi vs Louisa Hanoune

Suite de la page une

Asa réputation de femme sans peur ni reproche. De guerrière de la politique. Cette porte de sortie n'existant pas, elle a, à première vue tout au moins, le choix entre risquer le tout pour le tout, et d'abord d'être condamnée pour diffamation, ou ignorer l'engagement pris par elle au moment où éclatait l'affaire. Ce qui, le cas échéant, non seulement ne lui ressemblerait pas, mais constituerait la meilleure preuve de sa culpabilité. Reste la question des procédures. Peut-être qu'il n'est pas si facile pour un député de se défaire de son immunité. Peut-être que cela ne dépend pas que de lui. Qu'il est obligé pour cela de s'en remettre à l'avis de l'Assemblée elle-même, d'une façon ou d'une autre. Le cas ne s'étant jamais produit, il est normal qu'on ait le concernant plus de questions que de réponses. Il existe, cependant, un choix que Hanoune ne peut pas faire, non que la loi le lui interdise, mais la décence, un juge qui peut s'avérer particulièrement sévère : elle ne peut pas faire comme si elle n'avait pas été interpellée par Labidi. Elle est obligée de lui répondre, d'une façon ou d'une autre, par un biais ou par un autre. Par ses avocats ou par elle-même. En convoquant, par exemple, une conférence de presse, où, autre exemple, elle livrerait les preuves de la concussion de Labidi du temps où elle était en responsabilité. Tant que l'intéressée ne s'est pas prononcée, on ne peut que spéculer. Trois jours de silence, même pour quelqu'un dont la réputation n'est pas la réserve, ce n'est pas assez pour tirer une conclusion. Et encore moins pour le juger. Mais enfin, si Louisa Hanoune avait autre chose que des racontars à faire prévaloir contre l'ex-ministre de la Culture, il est plus que probable qu'elle ne se serait pas contentée de les brandir. Elle en aurait probablement déjà fait usage. Il se peut bien qu'on soit ici en présence d'un de ses cas où il suffit de laisser passer un peu de temps pour que le ballon de la diffamation se dégonfle de lui-même. Sans qu'on ait besoin pour cela de l'éclairage d'un procès en bonne et due forme. **M. H.**

Chaque partie «peut user de son libre arbitre»

## Saadani : «L'initiative du FLN ouverte à tous»

■ A une question sur un éventuel rejet de ladite initiative par le secrétaire général par intérim du parti du Rassemblement démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, Amar Saadani a indiqué que «l'initiative est ouverte à tous et le RND fait partie de dizaines de formations politiques et peut user de son libre arbitre».

Par Khelil Y.

L'initiative du parti du Front de libération nationale (FLN) de former un Front national de soutien au programme du président de la République «est ouverte à tous et chaque partie peut user de son libre arbitre», a souligné, hier à Alger, le secrétaire général du parti, Amar Saadani.

«L'initiative du FLN est une initiative nationale qui a été présentée aux partis politiques, dont ceux de l'opposition, et aux associations nationales qui seront destinataires de correspondances dans les prochaines semaines», a déclaré M. Saadani à la presse, en marge d'une conférence à l'Assemblée populaire nationale (APN) sur la révolution du 1<sup>er</sup> novembre 1954.

A une question sur un éventuel rejet de ladite initiative par le secrétaire général par intérim du parti du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, M. Saadani a indiqué que «l'initiative est ouverte à tous et le RND fait partie de dizaines de formations politiques et peut user de son libre arbitre».

Il a mis l'accent sur la nécessité d'impliquer les organisations de la société civile dans cette initiative, eu égard à leur rôle dans «l'édification de l'Etat civil».



Photo: Soraya/J. A.

Concernant la présidentielle de 2019, M. Saadani a indiqué que sa formation «présentera son candidat et l'urne tranchera».

Par ailleurs, M. Saadani a estimé que la reconnaissance par la France des crimes commis

contre les Algériens durant l'ère coloniale «constitue, avant tout, une reconnaissance morale», ajoutant que «si la France veut maintenir l'éthique dans sa République, elle se doit de reconnaître ses crimes commis

contre les Algériens».

«Qu'ils soient historiens ou responsables, les Français doivent reconnaître les crimes commis par leur pays durant la colonisation française de l'Algérie», a-t-il martelé. A propos de certains

pieds-noirs qui veulent retourner en Algérie, le SG du FLN a indiqué que cette décision relevait du gouvernement algérien.

K. Y./APS

### Importations des céréales

## Baisse de la facture mais hausse des quantités

Les importations algériennes des céréales (blés, maïs, orge) ont enregistré une légère baisse de la facture mais avec une hausse des quantités importées durant les 9 premiers mois de 2015, a appris hier l'APS auprès des Douanes. La baisse en valeur des importations des céréales s'explique essentiellement par un recul des prix sur le marché mondial, généré par les bonnes récoltes dans les grands pays producteurs ainsi que par les bonnes perspectives céréalières. Ainsi, les importations des céréales (blés, maïs, orge) ont baissé à 2,56 milliards de dollars (mds usd) durant les 9 premiers mois 2015, contre près de 2,73 mds usd sur la même période de 2014 (-6,05%), précise le Centre national de l'information et des statistiques des douanes (Cnis). Quant aux quantités importées, elles ont été estimées à 9,92 millions de tonnes contre 9,22 millions de tonnes, en hausse de 7,6%. La valeur des importations des blés (tendre et dur) a reculé en passant à 1,78 md usd contre 1,83 md usd (-2,71%), mais les quantités ont augmen-

te pour atteindre 6,17 millions de tonnes contre 5,63 millions de tonnes (+9,6%). Par catégories de blé, la facture des importations de blé tendre s'est établie à 1,22 md usd contre 1,23 md usd (-1,16%) pour une quantité de 4,95 millions de tonnes contre 4,09 millions de tonnes à la même période de 2014 (+21%). De janvier à septembre dernier, la facture du blé tendre a représenté 47,6% de la totalité des importations des céréales. Pour les importations de blé dur, la facture a atteint 567,71 millions usd contre 603,07 millions usd (-5,86%), mais la quantité a baissé pour atteindre 1,22 million de tonnes contre 1,54 million de tonnes (-20,78%). Les importations de blé dur ont représenté plus de 22% de la facture globale des céréales importées durant les 9 premiers mois de 2015. Pour le maïs (semence et autres), les importations se sont chiffrées à 635,58 millions usd contre 764,8 millions usd (-17%), pour une quantité de 3,14 millions de tonnes contre 3,09 millions de tonnes. Concernant l'orge, l'Algérie a importé pour

139,08 millions usd contre 125,34 millions usd (+11%), avec une quantité de 611 922 tonnes contre 486 371 tonnes (+25,81%). En 2014, la facture des importations des céréales s'était établie à 3,54 milliards de dollars, en hausse de 12% par rapport à 2013. Les prix internationaux des céréales sont soumis à une pression à la baisse depuis le début de l'année 2015, à la faveur de stocks abondants et de perspectives de récoltes globalement bonnes et d'une moindre demande chinoise, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), rappelle-t-on. Les perspectives de récoltes mondiales établies par cette organisation onusienne se chiffrent à 2,54 milliards de tonnes, soit 13,8 millions de tonnes supplémentaires par rapport à 2014 qui avait été également une année d'abondance. Les cours mondiaux des céréales ont connu, durant le seul mois d'août dernier, une baisse de 7% par rapport à juillet 2015, atteignant ainsi leur plus bas niveau depuis mars 2009.

Lina H.

### Appui à l'économie et à la participation citoyenne en Algérie

## L'UE mobilise 25 millions d'euros

L'Union européenne a adopté deux nouveaux programmes pour appuyer l'économie et la participation citoyenne en Algérie, d'un montant total de 25 millions d'euros, et financés au titre de l'Instrument européen de voisinage (IEV), a annoncé hier la Commission européenne. Le premier programme, doté de 17 millions d'euros, porte sur un appui à la diversification industrielle et économique. «Ce programme vise à appuyer les efforts de l'Algérie en matière de diversification industrielle et éco-

nomique, ainsi qu'à l'amélioration du climat des affaires», a affirmé l'institution européenne, estimant que ce soutien «contribuera au développement économique durable» du pays, avec la création des conditions nécessaires pour un accroissement du secteur privé industriel. «Cela passera, entre autres, par l'amélioration de l'environnement global du monde de l'entreprise pour stimuler la création de nouvelles entreprises et répondre aux attentes des opérateurs économiques», a-t-elle ajouté. Le

second programme porte sur le renforcement de la démocratie participative et du développement local, doté de 8 millions d'euros. Ce projet vise à «améliorer la participation citoyenne dans la planification et la mise en œuvre des politiques communales de service public et de développement économique», a expliqué la Commission européenne. Cela permettra d'aboutir à une gouvernance communale concertée, transparente et attentive aux besoins et aux attentes des citoyens, et notam-

ment des jeunes et des femmes», a-t-elle encore ajouté. Le programme prévoit notamment la mise en place d'outils et d'approches favorisant la concertation et la participation de la société civile dans la planification et la gestion du développement territorial de la commune. Ces deux programmes s'alignent sur les trois secteurs prioritaires de la coopération entre l'UE et l'Algérie pour la période 2014-2017, à savoir la réforme de la justice et le renforcement de la participation citoyenne, le mar-

ché du travail et l'emploi et l'appui à la gestion et à la diversification économique. Les conventions portant la mise en place de ces deux programmes pour appuyer l'économie et la participation citoyenne en Algérie ont été signées en septembre dernier à Alger, à l'occasion de la visite en Algérie de la Haute représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini.

Hatem K.



Commission des finances de l'APN

# Benkhalfa présente le projet de loi de finances 2016

■ Le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, a présenté lundi le projet de loi de finances 2016 devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), indique un communiqué de l'APN.

Par Siham L.

Lors de cette réunion présidée par Mahdjoub Bedda, président de la commission, en présence du président de l'APN, Mohamed Larbi Ould Khelifa, M. Benkhalfa a évoqué les éléments de l'encadrement macro-économique et financier de la loi de finances 2016 notamment «un prix de référence du baril du pétrole à 37 dollars et à un taux de change à 98 DA pour 1 dollar», précise le communiqué. Le projet de loi de finances prévoit, ajoute la même source, une hausse du volume des importations à 54,7 milliards de dollars et un recul du volume des exportations hors hydrocarbures à hauteur de 26,4 milliards de dollars avec une croissance économique hors hydrocarbures de 4,6%. Concernant les dépenses budgétaires, 4 807,3 milliards de DA seront alloués au fonctionnement et 3 176,8 milliards de DA à l'équipement, soit une baisse de 9% par rapport à 2015, alors que le volume global du budget est à 4 747,43 milliards de DA, dont 3 064,88 milliards de DA aux recettes ordinaires et 1 682,55 milliards de DA à la fiscalité



Ph.D.R.

pétrolière. M. Benkhalfa a précisé dans le même contexte que la structure des équilibres budgétaires pour l'année 2016, prévoit une hausse du PIB à 18 743,5 milliards DA. Le ministre a également indiqué que les dispositions du projet de loi de finances 2016, visaient à réaliser des objectifs à caractère socio-économique et financier comme le soutien de l'entreprise, la promotion du produit national, l'élargis-

sement de l'assiette fiscale et la simplification des procédures administratives au profit des entreprises. Les préoccupations des membres de la commission étaient axées sur la rationalisation des dépenses publiques, l'encouragement de l'investissement dans les secteurs productifs hors hydrocarbures et la relance des crédits à la consommation relatifs au produit national. Pour sa part, M. Ould Khelifa

a salué, lors de cette réunion à laquelle étaient présents également le ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua et le ministre délégué chargé du Budget et de la Prospective, Hadji Baba Ammi, «les efforts consentis par l'Etat en faveur de la rationalisation des dépenses publiques, de la croissance et de la création de la richesse».

S. L./APS

Tissu commercial légal à Oran

## Intégration de bénéficiaires de box dans les marchés de proximité

Des bénéficiaires de box dans les marchés couverts de proximité de fruits et légumes dont ceux activant dans l'informel seront intégrés prochainement dans le tissu du commerce légal, a-t-on appris mardi du directeur régional du commerce d'Oran. La liste des bénéficiaires de ces équipements commerciaux achevés est en phase d'élaboration par les communes, a indiqué à l'APS Abderrahmane Benhazil, ajoutant que 20 marchés couverts de proximité de fruits et légumes réceptionnés ont été mis à la disposition des communes pour leur attribution s'ils ne sont pas déjà opérationnels. Ces marchés de proximité, réalisés à raison de 40 box chacun, ont été édités notamment au niveau de haï El Othmania (Oran), haï Ennour et Belgaid (Bir El Djir) et dans les communes de Boutlélis, Mers El Hadjaj, Ain El Turck, Ain Beïda (Es-Sénia), Gdyl, Hassi Ben Okba, Tafraoui, Oued Tlélat, Sidi Chahmi, El Braya,

Boufatis, Aïn El Bia et Hassi Mefsoukh, selon le même responsable, qui a rappelé qu'une enveloppe financière de 770 millions DA a été allouée pour ce programme réalisé en partenariat avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Deux autres marchés couverts de proximité à Misserghine et Bousfer inscrits au titre de ce programme dit «Batiméta» tirent à leur fin et un à El Ançor dans la daïra d'Aïn El Turck est en voie de lancement, a encore indiqué la même source. L'objectif de ces équipements réalisés dans le cadre de la densification des commerces de proximité, outre l'organisation des activités de commerce de détail, est l'absorption du commerce informel, a déclaré ce responsable, assurant que plus de 960 emplois directs seront générés par ces marchés couverts de proximité de fruits et légumes. Le bilan des réalisations fait état de neuf marchés réceptionnés en 2013, de sept en 2014

et trois autres en 2015, tous non encore en exercice, a-t-on fait savoir. Au sujet du programme portant sur la réalisation de 7 marchés de proximité au niveau de la wilaya d'Oran, le directeur régional du commerce a déclaré que deux seulement à Oued Tlélat et Aïn El Bia sont opérationnels. Le taux d'avancement des projets de réalisation des marchés en cours au titre de ce programme est estimé à 45 pour cent, a-t-il dit. Par ailleurs et à propos de la grande distribution, élément clef dans la régulation de l'approvisionnement et la stabilité des prix, il a annoncé la réalisation de deux projets d'investissement au courant de l'année 2016. Il s'agit des centres commerciaux «Ardis» et «Eden» disposant respectivement de plus de 6 000 et 15 000 mètres carrés de surface avec galerie marchande, parking et un restaurant chacun.

Yanis F.

Asie

## Les prix du pétrole en baisse

Les prix du pétrole s'affaissaient en baisse en Asie mardi, les investisseurs redoutant notamment l'annonce d'une hausse des réserves américaines. Le gouvernement américain publiera mercredi ses chiffres hebdomadaires sur ses réserves de pétrole, considérés comme un bon indicateur de la demande de brut chez le premier consommateur au monde. Les experts s'attendent à ce que ces réserves aient de nouveau augmenté. «Les cours du pétrole avoisinent leur plus bas en deux mois car le problème de

l'offre excédentaire perdure», a déclaré à l'AFP Bernard Aw, de IG Markets à Singapour. «On pense que les réserves américaines sont à la hausse, ce qui contribuera à la saturation du marché». Le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en décembre reculait de 63 cents à 43,35 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, la référence européenne du brut, pour livraison en décembre cédait 43 cents à 47,11 dollars vers 03H00 GMT. Lors d'une conférence à Singapour,

Fatih Birol, à la tête de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), a estimé lundi que la situation actuelle d'excédent d'offre risquait de durer jusqu'au milieu de l'année prochaine. Lundi, le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en décembre a perdu 62 cents à 43,98 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre a cédé 45 cents à 47,54 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE).

## British Petroleum enregistre une forte chute de son bénéfice

LE BÉNÉFICE net du groupe britannique pétrolier BP a été quasiment réduit à néant au 3<sup>e</sup> trimestre 2015 à cause de la chute des cours du brut, poussant le géant pétrolier à réduire encore ses investissements. Le groupe britannique a expliqué mardi que son bénéfice net s'était limité à 46 millions de dollars au troisième trimestre, contre 1,290 milliard de dollars l'an passé à la même période. Pour résister à des cours du pétrole plus bas que ces dernières années, il prévoit de n'investir que 19 milliards de dollars en 2015 contre 24 à 26 milliards prévus pour 2015 l'an passé et 20 milliards il y a encore trois mois. BP prévoit aussi de poursuivre ses cessions d'activités, dont il espère tirer quelque 10 milliards de dollars cette année. BP table sur un cours du baril de brut autour de 60 dollars pour équilibrer ses comptes d'ici à 2017, alors que le baril évolue actuellement sous la barre des 50 dollars. «BP s'est déjà adapté à des circonstances changeantes dans son histoire et, à une période difficile pour l'ensemble de notre industrie, je pense que nous pourrions relever ces défis», a promis le directeur général du groupe, Bob Dudley, cité dans un communiqué. La major pétrolière a expliqué que son bénéfice sous-jacent avant impôt dans l'amont (exploration et production) avait été divisé par cinq sur un an, à 800 millions de dollars, à cause de la chute des cours du pétrole et du gaz. Une amélioration de plus de 50% du bénéfice sous-jacent avant impôt dans l'aval (raffinage et distribution), à 2,3 milliards de dollars, n'a pas réussi à compenser. Ces opérations dans l'aval ont bénéficié notamment de meilleures marges dans le raffinage et d'une série d'opérations de réductions de coût. BP a expliqué par ailleurs avoir enregistré au troisième trimestre une nouvelle charge de 426 millions de dollars liée aux indemnités pour la marée noire de 2010 dans le golfe du Mexique qui avait entraîné une pollution sans précédent du littoral dans le sud-est des Etats-Unis. Cette nouvelle provision porte à 55 milliards de dollars le coût total de cette catastrophe pour le groupe britannique.

R. E.

— Sessions de formation pour préserver les petits métiers en voie de disparition —

## Promotion de l'artisanat à Ouargla

■ Plusieurs artisans dans la wilaya de Ouargla suivent actuellement des sessions de formation dans des activités artisanales en voie de disparition, a-t-on appris mardi des responsables de la chambre locale de l'artisanat et des métiers.

Par Hasna C./APS

Plusieurs sessions de formation sont ainsi organisées pour promouvoir le savoir-faire de ces artisans et contribuer à la préservation de quelques petits métiers en voie de disparition, a indiqué le directeur de la CAM, Mabrouk Agrine.

Trente femmes participent à une session de formation dans la fabrication de produits traditionnels dérivés du palmier, au niveau du centre culturel de la cité Amiche dans la daïra de Mégarine, et 26 autres bénéficient d'une session en broderie traditionnelle au niveau de la circonscription administrative de Touggourt.

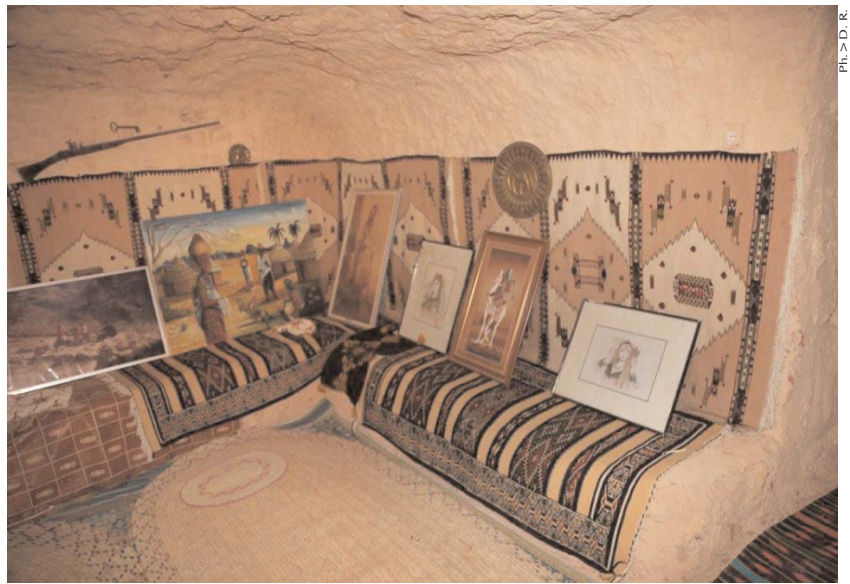
Une autre session de formation sera lancée au début du mois de novembre prochain avec la participation de 15 artisans dans l'art du sablage et du traitement de la rose des sables, un article de l'artisanat local menacé d'extinction, d'où la nécessité d'encourager les

jeunes à sa sauvegarde et à l'animation de sa commercialisation, au niveau local et national, surtout que la matière première est disponible dans la région.

Selon le directeur de la CAM de Ouargla, les programmes élaborés par les pouvoirs publics pour le développement du secteur du tourisme et de l'artisanat, accordent une grande importance à l'art du sablage et de la rose des sables, sachant que huit artisans dans l'art du sablage ont bénéficié cette année d'un soutien financier.

Sur un autre registre, huit spécialités de l'artisanat les plus répandues dans la région ont été ouvertes au niveau des centres de formation professionnelle pour la formation de la femme au foyer, sachant que 58 stagiaires ont été formés dans le domaine de la tapisserie à Ouargla.

De plus, des femmes de la circonscription administrative de Touggourt suivent une formation dans la broderie traditionnelle, avec la contribution de la coopérative «Assalet Oued-Righ»



PH. A. D. R.

(authenticité d'Oued Righ), a ajouté la même source.

Quelque 67 artisans, des deux sexes, ont par ailleurs, bénéficié cette année d'un soutien financier dont le montant varie entre 100 000 et 700 000 DA pour l'acquisition d'équipements tandis que 176 dossiers sont en phase d'étude, sans compter les aides accordées aux artisans dans le cadre des dispositifs

Jusqu'à septembre dernier, 9 646 artisans ont été qualifiés dans différents segments de l'artisanat.

Selon le même responsable, la Chambre donne aussi l'opportunité aux artisans de promotion leurs produits à travers la participation aux différents salons régionaux et nationaux.

Elle va, en outre, éditer une publication intitulée «Info Wardjilane» à paraître «très pro-

chainement» et dédiée à l'activité artisanale dans la wilaya de Ouargla, en sus de l'édition d'un guide de la chambre en trois langues (arabe- français- anglais) afin de faire connaître les divers produits artisanaux locaux, a-t-il encore fait savoir.

La Chambre de l'artisanat et des métiers de Ouargla recense 8 860 artisans dans différents domaines d'activité, ayant permis la création de plus de 26 000 emplois.

H. C./APS

### Tiaret

## Procédures judiciaires touchant les constructions illicites

Le wali de Tiaret a insisté lundi sur des procédures judiciaires concernant les constructions illicites réalisées aux alentours des zones d'activités de la wilaya.

Lors d'une rencontre avec les investisseurs locaux, Abdeslem Bentouati a instruit les responsables des directions concernées d'effectuer une étude approfondie en vue de prendre les mesures nécessaires, soit la démolition ou la régularisation de la situation des contrevenants.

Les investisseurs ont attiré l'attention, lors de cette rencontre, sur l'extension urbanis-

tique au détriment des zones d'activités à travers la wilaya, ce qui a engendré un manque du foncier industriel et la disparition de certaines zones de la carte industrielle, ont-ils dit. Par ailleurs, le wali a affirmé que des mesures seront prises à l'encontre des investisseurs ayant concrétisé, illégalement, des projets à l'intérieur des zones industrielles ou dans le tissu urbain.

Des mesures seront également prises à l'encontre de promoteurs ayant bénéficié d'assiettes au sein des zones d'activités et industrielles et accusent un retard dans la

concrétisation de leurs projets. Les raisons du retard seront étudiées, a-t-il ajouté.

M. Bentouati a insisté également sur l'encouragement des investisseurs qui ont réussi dans leurs projets en leur permettant d'élargir leurs investissements.

Cette rencontre, à laquelle ont pris part des directeurs de l'exécutif, des chefs de daïra et des présidents d'APC, a permis aux investisseurs de soulever leurs préoccupations et les entraves rencontrées dans la concrétisation de leurs projets.

Ghani Y.

### Aïn Defla

## Engouement des étudiants pour la caravane de la micro-entreprise

La caravane nationale de la micro-entreprise, visant à encourager les jeunes promoteurs à lancer leurs projets et accompagner le déploiement du réseau d'Algérie Télécom (AT), a fait une escale lundi à Aïn Defla suscitant l'intérêt des étudiants, a-t-on constaté.

Plus d'une centaine d'étudiants issus de l'université Djilali-Bouaâma de Khémis Miliana, qui suivent une formation se rapportant aux TIC, se sont rapprochés de cette caravane installée pour la circonscription en face de l'Office des entreprises des jeunes (Odej), au chef-lieu de wilaya, selon le chargé de communication de cette manifestation, Abderaouf Hamouche,

cadre à Algérie Télécom. Ces étudiants, dont nombre d'entre eux sont en 3<sup>e</sup> année LMD, ont fait part de leur désir de monter leurs projets et accompagner par la même occasion le déploiement du réseau d'AT, a précisé M. Hamouche, notant que leurs principales préoccupations focalisaient sur les modalités de financement et la nature des projets qu'ils escomptent mettre en place.

«Investir dans la technologie c'est investir dans l'avenir», a été en substance le message lancé à ces jeunes, a signalé ce cadre d'Algérie Télécom, notant que le suivi de l'évolution des TIC requiert une «importance capitale» pour AT.

M. Hamouche a expliqué qu'AT assurera une formation gratuite d'une durée de 45 jours à 3 mois au profit des jeunes intéressés notamment dans les domaines de la fibre optique et le montage des réseaux téléphoniques.

Avec un plan d'investissement de 45 milliards de DA en 2015, AT a besoin d'entreprises sous-traitantes pour la modernisation de son réseau et le déploiement de câbles en fibre optique à travers son très vaste territoire, a-t-on soutenu de même source.

Une fois la formation achevée, un plan de charges annuel sera mis en place et une convention garantissant des revenus

stables à la micro-entreprise sera signée avec le promoteur, a-t-il ajouté. Initiée par Algérie Télécom et l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) en partenariat avec l'Association nationale des jeunes bénéficiaires de crédit et jeunes investisseurs, le coup d'envoi de cette caravane a été donné le 5 août dernier à Skikda. La caravane qui sillonnera toutes les wilaya du pays (Aïn Defla en est la 29<sup>e</sup>), se veut «un trait d'union entre AT, l'Ansej et les jeunes investisseurs désireux de créer leur entreprise dans le domaine des TIC et bénéficier des projets d'Algérie Télécom», a-t-on assuré.

R. R.

Relizane/Suite à l'inhalation de pesticides  
**Doze élèves atteints de problèmes respiratoires**

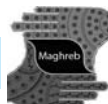
**DOUZE ÉLÈVES** d'un CEM à Oued Rhiou (Relizane) ont eu des problèmes respiratoires suite à l'inhalation lundi de pesticides utilisés contre les parasites des cultures, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile de la wilaya.

Les élèves ont eu des difficultés respiratoires lors d'une opération d'aspersion de pesticides dans des orangeaies limitrophes au CEM Lakehal-Boumaaza, à hai Chaniou dans la ville de Oued Rhiou, a indiqué le responsable de la communication à la direction de la Protection civile de la wilaya, le sergent Abbès Khamallah.

Les agents de la Protection civile ont prodigué les premiers soins aux élèves, âgés entre 11 et 15 ans, ayant eu un malaise, avant leur transfert à l'établissement public hospitalier Ahmed-Francis de Oued Rhiou qu'ils ont quitté après avoir reçu les soins nécessaires, a-t-il ajouté.

G. Y.





Suite aux intempéries

# Les camps de réfugiés sahraouis face à une «catastrophe naturelle inédite»

■ Le Consortium des ONG évoque une «catastrophe humaine inédite» dans laquelle sont les camps de réfugiés sahraouis situés dans le sud-ouest algérien, suite aux pluies torrentielles qui ont affecté la région.

Par Fatiha C.

«**D**es pluies torrentielles placent les camps de réfugiés sahraouis dans une situation de catastrophe humaine inédite», indique un communiqué du Consortium transmis lundi à l'APS.

Les estimations du Croissant-Rouge sahraoui, relayées sur place par les acteurs humanitaires, mentionnent au 23 octobre près de 11 441 familles affectées par la destruction totale ou partielle de leur maison ou tente traditionnelle, selon la même source. Si aucun décès n'a été enregistré jusqu'à présent, l'état de catastrophe humaine a été officiellement décrété par les autorités des réfugiés sahraouis, selon les ONG.

Les priorités absolues, particulièrement pour les réfugiés les plus vulnérables et isolés, selon le communiqué, consistent à «retrouver un toit pour les personnes touchées, fournir de la nourriture d'autant que les ressources alimentaires ont été détruites, sécuriser l'accès à l'eau potable et prévenir les risques sanitaires».

L'accès à ces services essentiels est d'autant plus menacé que les réfugiés continuent de se déplacer pour faire face aux inondations, a-t-on ajouté.

Le Consortium des ONG a régulièrement alerté les bailleurs de fonds et les acteurs diplomatiques sur la fragilité structurelle d'une crise humanitaire reposant sur des fondations initialement très précaires.

«En l'espace de cinq ans, l'aide humanitaire dans les camps de réfugiés sahraouis a diminué de 20%, tous bailleurs confondus», a-t-on précisé.

Depuis le 16 octobre, des pluies torrentielles frappent les camps de réfugiés sahraouis, situés dans le sud-ouest algérien. «Les inondations de cette semaine sont d'une gravité inédite par leur ampleur», ont estimé les ONG sur place.

Tous les camps sont touchés simultanément, et les destruc-



Ph.D.R.

les autres camps de réfugiés sahraouis, avait indiqué récemment le ministre sahraoui de l'Intérieur, Hama Salama.

## La Coopération italienne octroie 200 000 euros au HCR

La Coopération italienne a octroyé un montant de 200 000 euros au Haut-Commissariat des Réfugiés (UNHCR), en faveur des réfugiés sahraouis affectés par les dernières intempéries, a indiqué l'ambassade d'Italie à Alger, dans un communiqué dont une copie est parvenue à l'APS. «La Coopération italienne a décidé d'octroyer au UNHCR une contribution volontaire d'urgence d'un montant de 200 000 euros», a annoncé la représentation diplomatique.

Cette contribution italienne permettra de soutenir de manière «immédiate» les opérations de récupérations mises en place par le HCR en collaboration avec les partenaires opérationnels qui travaillent dans les campements de réfugiés. L'élan de solidarité italienne avec les réfugiés sahraouis intervient suite aux pluies diluviennes survenues ces derniers jours dans la région de Tindouf dans les camps de réfugiés sahraouis, causant des dégâts matériels considérables. Selon le même texte, l'aide italienne pourra en outre soutenir «la fourniture rapide des produits de première nécessité et d'eau».

Pour sa part, le Consortium des ONG, Camps de réfugiés sahraouis a évoqué une «catastrophe humanitaire inédite» dans laquelle sont les camps de réfugiés sahraouis et a régulièrement alerté les bailleurs de fonds et les acteurs diplomatiques sur la fragilité structurelle d'une crise humanitaire reposant sur des fondations initialement très précaires.

Le Croissant-Rouge sahraoui a, quant à lui, dénombré au 23 octobre près de 11 441 familles affectées par la destruction totale ou partielle de leur maison ou tente traditionnelle. F. C./APS

tions massives d'habitations placent les réfugiés dans une situation de fragilité extrême.

L'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Christopher Ross, avait effectué une visite aux camps de réfugiés sahraouis pour s'informer de la situation.

Cette visite qui a été effectuée notamment dans les wilayas de Boudjedour, Smara et d'Aousserd avait pour but de s'enquérir de l'ampleur des pertes des habitations et des biens des réfugiés sahraouis.

## Pour sauver les réfugiés sahraouis, les délégations françaises appellent à une «action urgente»

Des délégations françaises, en visite dans les camps de réfugiés sahraouis, ont appelé à une «action urgente» pour venir en aide aux réfugiés sahraouis affectés récemment par les fortes pluies et qui dépendent totalement de l'aide humanitaire

internationale depuis plus de 40 ans, en raison de l'occupation illégale du Sahara occidental par le Maroc, a rapporté lundi l'agence de presse SPS.

«Du 17 octobre au 22 octobre 2015, des pluies violentes et d'une exceptionnelle intensité ont détruit de nombreuses habitations et infrastructures, écoles, bâtiments administratifs, aggra-

vant une situation déjà très précaire», a indiqué un communiqué conjoint de ces délégations, dont l'Association des amis de la RASD (AARASD), Association un camion-citerne, FSGT, secours populaire-fédération du Nord.

«La wilaya de Dakhla a été particulièrement touchée, elle est considérée par les autorités de la RASD comme détruite. Celles-ci ont décidé en conséquence d'en évacuer une bonne partie de la population», selon le communiqué cité par SPS.

«Dans l'urgence, tout en ayant perdu une partie de leurs biens, les réfugiés ont réagi très vite, installant les tentes qui ont pu être récupérées dans des lieux

moins exposés. Mais tout ne peut être résolu sans une aide extérieure significative», ont estimé les délégations françaises.

Les réfugiés sahraouis «ont besoin d'aides alimentaires, de tentes de couvertures et de moyens financiers pour reconstruire ce qui a été détruit».

D'un point de vue sanitaire les précautions sont prises mais l'humidité persistante représente un risque sanitaire sérieux. Il faudra y être attentif», ont-elles ajouté. Les délégations françaises sur place «proposent de très vite réagir».

Le secours populaire fédération du Nord est prêt à centraliser les dons qui seront transmis le plus rapidement possible au Croissant-Rouge sahraoui», a conclu le communiqué.

Les fortes chutes de pluies qui se sont abattues la semaine dernière sur la région de Tindouf et qui ont atteint les 45 millimètres, ont engendré des dégâts à plus de 4 400 habitations, dont 2 000 dans le seul camp de Dakhla, et les 2 000 autres dans

Règlement de la crise libyenne

## Convergence de vues entre l'Algérie et la Tunisie

Le Chef du gouvernement tunisien, Habib Essid, a affirmé, lundi à Alger, la convergence de vues entre son pays et l'Algérie concernant la nécessité de parvenir d'urgence à «un règlement politique» à la crise libyenne.

Dans une déclaration à la presse, à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République Abdelaziz Bouteflika, M. Essid a souligné «la convergence de vues entre les deux pays

concernant la nécessité de parvenir d'urgence à un règlement politique de la crise en Libye».

Le Chef du gouvernement tunisien a réaffirmé, à cette occasion, «le soutien» des deux pays aux efforts de l'ONU en ce qui concerne la situation en Libye tout en souhaitant «l'aboutissement de ces efforts».

Il a en outre souligné la nécessité de «se préparer à l'étape qui suivra

l'accord» relevant que les deux parties ont convenu de «jouer un rôle fondamental dans l'actuelle et la prochaine étape».

M. Essid a souligné la détermination des deux pays à lancer «très prochainement» des initiatives en vue d'«accélérer le règlement politique de la crise libyenne».

Par ailleurs, le Chef du gouvernement tunisien a indiqué que la rencontre a permis d'évoquer avec le Président

Bouteflika «les questions politiques de l'heure aux plans bilatéral, maghrébin et international».

La rencontre a été également «l'occasion d'informer le Président Bouteflika des résultats des travaux de la Grande commission mixte algéro-tunisienne, d'une part, et de lui transmettre les salutations du président tunisien Beji Caid Essebsi, d'autre part».

R. M.



Esplanade des Mosquées

# Netanyahu recadre son camp après des propos incendiaires

■ Le Premier ministre Benjamin Netanyahu, déjà employé à dissiper les tensions avec Palestiniens et Jordaniens, a été forcé de rappeler à l'ordre son gouvernement après les propos d'une de ses membres qui «rêve» de voir le drapeau israélien flotter sur l'esplanade des Mosquées.

Par Ali O.

Les déclarations potentiellement incendiaires de la ministre adjointe des Affaires étrangères Tzipi Hotovely illustrent l'un des sujets d'inquiétude de la communauté internationale, des Palestiniens et des Jordaniens: la revendication de plus en plus affirmée, jusqu'au sein du gouvernement, de juifs israéliens sur l'esplanade, épicentre des violences récentes. L'esplanade des Mosquées à Jérusalem est un site extrêmement sensible en étant le troisième lieu saint de l'islam et le site le plus sacré pour les juifs, qui l'appellent le mont du Temple. Mme Hotovely a fait fi des efforts déployés, y compris par M. Netanyahu, pour calmer les esprits. «Je pense que se trouve là le cœur de la souveraineté israélienne, la capitale d'Israël, le lieu le plus saint du peuple juif, et je rêve de voir le drapeau israélien flotter sur le mont» du Temple, a-t-elle dit selon des propos rapportés par la presse. Elle a aussi revendiqué le droit des juifs à y prier. De telles

paroles vont inmanquablement conforter Palestiniens et Jordaniens dans leurs suspensions qu'Israël projette d'autoriser les juifs à prier sur l'esplanade et, à terme, imposer sa souveraineté sur les lieux. Ce soupçon est nourri par les visites de plus en plus ouvertement assumées de députés ou de ministres de droite sur l'esplanade. Selon les règles qui régissent l'esplanade (le «statu quo»), les juifs ont le droit de la visiter à certaines heures mais ont l'interdiction d'y prier. Les musulmans peuvent y prier à toute heure, mais sont régulièrement soumis aux restrictions d'Israël, qui contrôle tous les accès à ce lieu situé à Jérusalem-Est, partie palestinienne de Jérusalem annexée et occupée. M. Netanyahu affirme constamment son engagement à maintenir le «statu quo» et accuse la direction palestinienne d'instrumentaliser ce dossier pour attiser les braises. Conscient du caractère explosif du site d'où est partie la deuxième Intifada, il a interdit aux ministres et aux députés, de s'y rendre. Il a aussi accédé, sous



Ph. &gt; D. R.

les auspices des États-Unis, la mise en place d'une vidéosurveillance 24h/24 qui établira, selon lui, qui sont les auteurs de troubles. Cet accord a connu lundi un premier accroc de mauvais augure lorsque la fondation islamique qui administre les lieux a entrepris d'installer des caméras et que la police israélienne l'en a empêchée parce que l'opération devait être «coordonnée» selon Israël. La Jordanie, gardienne des lieux saints de Jérusalem, a dénoncé hier cette action. «La

force occupante israélienne n'a pas à se mêler de cela», a déclaré son ministre des Affaires islamiques, Hayel Abdelhafiz. Dans un tel contexte, M<sup>me</sup> Hotovely arrive «avec un lance-flammes et un bidon d'essence et met le feu» aux efforts de détente, a commenté le quotidien Maariv. Le bureau du Premier ministre a réagi en affirmant que le M. Netanyahu n'avait «pas changé» de politique et qu'il attendait de tous les membres du gouvernement qu'ils «agissent en conscience».

M<sup>me</sup> Hotovely a fait marche arrière depuis – sous la pression du gouvernement selon la presse – en publiant un communiqué pour dire que ses «opinions personnelles ne sont pas la politique du gouvernement» et qu'elle était tenue par celle-ci. Yoel Hasson, député de l'Union sioniste, principale force d'opposition, a réclamé le renvoi immédiat de cette personnalité qualifiée de «messianique». M<sup>me</sup> Hotovely appartient à une nouvelle génération de membres très à droite du Likoud, le parti de M. Netanyahu, qui rejettent la création d'un État palestinien et défendent l'idée d'un «grand Israël» couvrant à la fois Israël et les Territoires palestiniens. Parmi diverses prises de position remarquées, elle avait choqué le 21 mai, peu après sa prise de fonctions, en érigeant des écrits religieux en principes conducteurs de la politique étrangère. Depuis le 1er octobre, la vague de violences dans les Territoires palestiniens, à Jérusalem et en Israël a fait d'un côté 57 morts, des Palestiniens et un Arabe israélien – pour moitié des auteurs d'attentat – et de l'autre neuf morts israéliens. Parmi ces derniers, figure un homme de 76 ans blessé dans un attentat dans un bus le 13 octobre qui a succombé à ses blessures hier.

A. O.



## Points chauds

Alliance

Par Fouzia Mahmoudi

Déjà mis en difficulté lors des élections municipales et européennes, les socialistes risquent encore une fois de subir une lourde défaite à l'occasion des élections régionales qui se dérouleront en décembre prochain. D'ailleurs, le PS n'espère pas gagner mais cherche surtout à limiter ses pertes au maximum tout en espérant néanmoins remporter un maximum de régions en misant sur des personnalités phares. Mais surtout, le PS doit affronter le délitement de son alliance avec le reste de la gauche qui lui cause un énorme manque à gagner en termes de voix. Et malgré les efforts des socialistes pour tenter de créer le plus grand nombre d'alliances et de ralliements de petits partis de gauche, la route reste longue avant une totale et solide coopération. Ainsi, ajoutant à la confusion et mettant plus en évidence les mésententes, le Parti radical de gauche a dénoncé cette semaine dans un communiqué le non-respect par le Parti socialiste de leur accord national pour les élections régionales, en raison du refus de Jean-Pierre Masseret de l'honorer en Alsace-Champagne Ardenne-Lorraine. «Dix jours après le référendum pour l'unité organisé par ce même PS, voilà une belle démonstration du fait qu'avec les socialistes il y a souvent loin de la coupe aux lèvres», écrit le PRG. En représailles, le PRG «a décidé d'intégrer la liste menée par Sandrine Bélier au nom d'Europe Écologie-Les Verts». Cette décision pourrait faire jurisprudence, en particulier en Aquitaine, «si le combat affiché pour l'unité devait demeurer une incantation de quelques ténors socialistes qui s'emprennent de faire l'inverse sur le terrain», menace Jean-Michel Baylet, cité dans le communiqué. Interrogé par l'AFP, le responsable du pôle élections du PS Christophe Borgel a admis que l'accord national entre le PS et le PRG, qui prévoit au moins une place pour le PRG par région en cas de défaite, n'a pu être respecté dans le Grand Est. «Tout le monde savait qu'il y avait une difficulté dans cette région compte tenu de l'histoire des relations entre le PS et le PRG», a expliqué Christophe Borgel à l'AFP. «On est dans une région où les relations avec le PRG représentent alors qu'en 2010 il soutenait la liste de droite, par exemple en Moselle», a-t-il poursuivi. Selon la dernière proposition du PS, le PRG aurait obtenu deux places dans l'hypothèse d'une victoire. Reste à savoir si cela sera suffisant pour garder les rares candidats de gauche qui ont accepté de s'allier au PS alors que la politique du gouvernement et du président socialistes est toujours aussi critiquée. Le PS est dans une impasse et il sera bientôt obligé de commencer à faire de vraies concessions et à traiter les autres partis de gauche comme leurs égaux et non plus seulement comme des petits foyers de voix supplémentaires censés les aider à remporter des élections.

F. M.

## Séisme en Afghanistan et Pakistan

### Les secours mobilisés pour retrouver les victimes

Les secouristes tentaient hier de retrouver les victimes du séisme qui a fait plus de 300 morts aux confins du Pakistan et de l'Afghanistan, une tâche compliquée par la topographie de ces régions montagneuses et la présence de talibans.

Le bilan de la catastrophe risque de s'élever à mesure que les secours progresseront vers les zones isolées touchées par cette secousse de magnitude 7,5, qui a provoqué des glissements de terrain et coupé les communications.

Certaines zones restent complètement coupées du monde. Ainsi, la police n'a toujours pas réussi à joindre les autorités du district de Kohistan, dans la province de Khyber Pakhtunkhwa (nord-ouest) pour s'enquérir du sort de ses 500 000 habitants, a indiqué un officier de Peshawar, le chef lieu provincial.

La majorité des victimes étaient recensées au Pakistan, où le séisme a fait au moins 241 morts, dont 196 au Khyber Pakhtunkhwa, et plus de 1.000 blessés, selon l'Autorité de gestion des catastrophes naturelles.

L'armée a commencé à évacuer des blessés par hélicoptère vers Peshawar et Rawalpindi, ville jumelle de la capitale Islamabad.

Des opérations de déblayage étaient en cours sur l'autoroute du Karakorum desservant le nord-ouest du Pakistan, qui a été coupée par plusieurs glissements de terrain.

Des équipes médicales, des tentes et des rations alimentaires ont été envoyées sur le terrain, et tous les hôpitaux militaires sont en état d'alerte.

Les habitants, y compris enfants et personnes âgées, tentaient d'aider en fouillant les décombres à la recherche de survivants dans le district de Lower Dir (nord-ouest).

Pour nombre d'habitants de la région, le séisme de lundi a ravivé le douloureux souvenir du tremblement de terre de magnitude 7,6 qui avait fait plus de 75 000 morts le 8 octobre 2005.

Le Premier ministre Nawaz Sharif est rentré au Pakistan hier après une visite aux États-Unis, et a indiqué que le gouvernement allait annoncer sous peu un plan d'action. Il s'est ensuite rendu dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, à Shangha, qui pourrait être le district le plus touché avec 49 morts décomptés jusque là.

A Peshawar, plusieurs monuments historiques ont été endommagés, dont le fort Bala Hissar qui domine la ville et une

mosquée du XVII<sup>e</sup>. Le séisme, dont l'épicentre se trouvait dans les montagnes reculées du Badakhshan, dans le nord-est de l'Afghanistan, a généré une scène d'horreur dans la localité afghane de Talogan: 12 écolières prises de panique ont péri dans une bousculade alors qu'elles tentaient de fuir leur école. Trente-cinq ont été blessés.

Dans ce pays, le bilan officiel a été revu à la hausse hier avec 84 morts. Des centaines de personnes ont été blessées et 4.000 habitations détruites. Le gouvernement a appelé les organisations humanitaires à la rescousse. Mais les zones sinistrées sont difficiles d'accès. Le Badakhshan est très montagneux, et une bonne partie de cette province, ainsi que certaines des autres zones touchées, sont entre les mains des rebelles talibans, compliquant les opérations de secours.

Le mouvement taliban a appelé les organisations humanitaires à aider les victimes, et ses combattants à faciliter le travail des secours.

Preuve de l'instabilité de la zone frontalière où le séisme a frappé, sept soldats pakistanais ont été tués hier par des tirs venus d'Afghanistan.





La France invitée d'honneur

# Top départ pour le Salon du livre

■ Ouvert au public du 29 octobre au 7 novembre de 10h00 à 19h30, le 20<sup>e</sup> Salon international du livre d'Alger doit être inauguré officiellement aujourd'hui par le Premier ministre Abdelmalek Sellal.

Par Racim C.

Le Salon international du livre d'Alger (Sila), qui s'est imposé au fil des années comme un rendez-vous littéraire de première importance, accueillera pour sa 20<sup>e</sup> édition (29 octobre - 7 novembre) près d'un millier d'exposants d'une cinquantaine de pays, avec en marge de l'exposition des débats centrés sur les professionnels du livre, dans un contexte de contraintes économiques et de restrictions budgétaires.

Le salon, qui correspond à la rentrée littéraire en Algérie, se déroulera au Palais des expositions des Pins maritimes (Safex) et ouvrira ses portes au public jeudi prochain alors que l'inauguration officielle aura lieu aujourd'hui.

Les programmes de conférences des précédentes éditions n'ayant pas réussi à attirer le grand public, les organisateurs ont préféré se tourner cette fois vers les professionnels du livre avec notamment un cycle de rencontres sur l'édition de la littérature d'expression amazighe, la critique littéraire ou encore la relation entre le secteur du livre et l'école. Invité d'honneur de cette édition, la France, proposera au public, en plus d'un grand nombre d'éditeurs habitués du Sila, l'«Espace France» qu'anime l'Institut culturel français d'Alger en soutien à la littérature française et francophone à travers des rencontres théma-



tiques, des séances de dédicaces, des expositions, des cours de langue et des concours d'écriture.

Le programme comprend en outre des journées réservées aux professionnels de l'édition algériens et français, organisées conjointement par le Centre national du livre (Cnl) et le Bureau international de l'édition française (Bief).

L'attribution du premier Prix du roman «Assia-Djebar» institué par l'Enag (Entreprise nationale des arts graphiques) et l'Anep (Agence nationale de l'édition et de la publicité), après la dispari-

tion, en février dernier de la romancière et académicienne algérienne, doit marquer aussi ce rendez-vous.

L'histoire de l'Algérie ne sera pas en reste avec des rencontres-débats prévues le 1<sup>er</sup> novembre, date-symbole du déclenchement de la lutte armée de Libération nationale. Les conférences doivent être animées par une vingtaine d'historiens et journalistes algériens, français et allemands.

Autre nouveauté, le 20<sup>e</sup> Sila doit abriter, pour la première fois de son histoire, les 7<sup>es</sup> rencontres euro-maghrébines des écrivains

organisées par la délégation de l'Union européenne en Algérie. Le roman policier est le thème retenu cette année. Du côté des exposants, qui restent pour le public la principale attraction du salon, le commissaire du Sila, Hamidou Messaoudi, a annoncé la participation de 620 éditeurs étrangers et de 290 exposants nationaux. Près d'un million et demi d'entrées ont été enregistrées lors de l'édition précédente, selon M. Messaoudi.

## Rationalisation des dépenses et rentabilité

Depuis l'édition 2012, le Sila est doté d'une administration permanente chargée des préparatifs du salon dans l'intervalle entre deux éditions, tandis que les professionnels du livre et de nombreux initiés ont évoqué la nécessité d'appliquer au salon les impératifs économiques de l'autonomie financière et de la rentabilité.

En mettant en place des «mécanismes de collaboration» entre l'administration du Sila et la Safex, le salon devrait arriver à générer des fonds «considérables» provenant des bénéfices tirés des ventes directes des livres et la location d'espaces d'exposition.

Certains connaisseurs n'ont pas manqué, quant à eux, de suggérer l'implication d'opérateurs économiques dans toute initiative de soutien au Salon du livre en tant qu'exposition spécifique participant grandement à

l'épanouissement culturel et intellectuel de larges franges de la population.

Malgré une restriction budgétaire estimée à 50% par rapport à l'édition précédente et totalisant 91 millions de DA seulement, sur décision du ministère de la Culture dans le cadre des mesures nationales de rationalisation des dépenses publiques, le salon devrait se dérouler dans des conditions d'organisation correctes, estiment par ailleurs les organisateurs.

En attendant, pensent les initiés, la mise en place de mécanismes de financement, voire d'autofinancement, reste difficile en l'absence d'un service habilité à «gérer» et à «communiquer» sur le volet commercial de l'événement.

C'est ainsi que le volume des ventes effectuées pendant chaque édition et les bénéfices engendrés par la location des stands auprès de la Safex, restent inconnus, souligne-t-on.

Le budget étant en majorité réservé à l'organisation des rencontres et conférences et au travail de communication, les fonds générés par les ventes et les locations devraient assurer au salon une certaine «autonomie», insistent des observateurs.

R. C./APS

Dans un nouvel album prévu pour 2016

## Idir en duo avec Aznavour et Cabrel

Le chanteur algérien d'expression kabyle Idir a annoncé, lundi à Alger, la sortie prévue pour 2016 d'un nouvel album de douze titres dont des duos avec des grands noms de la chanson française. Invité en compagnie de Lounis Ait Menguellet, un autre chanteur de la chanson kabyle, au 2<sup>e</sup> Salon de la créativité organisé par l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda), Idir a expliqué, lors d'une conférence de presse tenue à cette occasion, que sa présence était motivée par le souci de «soutenir» l'Onda dans son action en faveur de l'expression artistique, appelée à aller vers «plus de changement», selon lui.

Idir, qui a sorti en 2013 «Adhr innu» (Ma montagne), un CD comprenant onze titres, s'associera dans son prochain opus à Charles Aznavour qui chantera en duo et «en kabyle» avec lui sur la musique de «La

Bohème», un des plus grands succès du chanteur français qui fêtera bientôt ses 92 ans.

Dans un autre duo, Idir, Hamid Cheriet, de son vrai nom, sera accompagné de Francis Cabrel, autre grand interprète, auteur et compositeur de la chanson française, qui devrait porter un autre texte en kabyle dans le nouvel album dont le titre n'a pas été dévoilé.

Plusieurs autres chanteurs berbérophones seront également présents aux côtés de Idir à travers une dizaine de chansons de l'album.

L'interprète de la fameuse chanson «Avava Inouva», traduite en 20 langues étrangères, a salué la nouvelle scène algérienne qui, selon lui, compte «de plus en plus de jeunes talents» dans la chanson, estimant qu'il avait la chance d'appartenir à une

«génération porteuse», à une «époque où il fallait s'affirmer» dans son identité culturelle.

À la question de savoir les raisons de sa longue absence de la scène en Algérie, son dernier gala ayant été donné en 1979 à Alger, Idir a répondu qu'il était avant tout un «artiste porteur d'une identité et de valeurs».

«M'inviter uniquement pour les belles mélodies que je compose sans tenir compte de la culture dont je suis issu relèverait de l'inacceptable», a-t-il dit dans une allusion à peine voilée à ses positions connues en faveur de l'officialisation de tamazight.

Le chanteur a tenu à souligner que malgré cette absence, il a toujours représenté l'Algérie «dignement» partout où il s'est produit dans le monde.

Tamazight est reconnue langue nationale depuis 2002.

Tahar F.

Bouhachana (Guelma)

## La caravane cinématographique observe une halte

La caravane cinématographique consacrée à la projection de films sur la Révolution algérienne a observé, lundi, une halte dans la commune de Bouhachana (35 km de Guelma), permettant au public de découvrir le film «Zabana» de Saïd Ould-Khelifa. De nombreux habitants de cette petite localité, parmi lesquels beaucoup de jeunes gens et d'écoliers, ont suivi avec

attention, sur un écran géant dressé sur une place en face du siège de la commune, cette œuvre dédiée au premier martyr guillotiné par la France coloniale. Ce responsable a précisé que les communes de Bordj Sabbat, Hammam N'baïls, Oued Cheham, Ain Mekhlouf, Tamlouka, Guelma, Ain Sandel, Medjaz S'fa, Oued Feagha, Medjaz Amar, Bouhmdane, Djebaa-Khemissi, Beni

Mezline et Bouati Mahmoud sont concernées par la tournée de la caravane. Neuf films seront projetés à cette occasion, parmi lesquels «Colonel Lotfi», «Krim Belkacem» et «L'Opium et le bâton», d'Ahmed Rachedi, «Indigènes» et «Les hors-la-loi» de Rachid Bouchareb et «Patrouille à l'Est» de Amar Laskri.

R. C.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

Salle Ibn Zeydoun  
29 octobre :

Spectacle de flamenco animé par Pere Martinez.

Galerie Ezzou'art

Jusqu'au 12 novembre : Exposition de l'atelier Souppon d'art, intitulée «La céramique autrement». Cet atelier est animé par Rachida et Samia Merzouk et le plasticien Karim Sergoua.

Galerie d'art Dar El-Kenz

Jusqu'au 14 novembre : Quinzième Salon d'automne du petit format, avec la participation d'une vingtaine d'artistes dont Bettina Heinen-Ayech, Myriem Ait El-Hara, Moncef Guita, Noureddine Chegrane, Mohamed Massen, Hella Zoubir et Moussa Bourdine.

Palais Ahmed Bey de

Constantine  
Du 25 octobre au 1<sup>er</sup> novembre  
Festival international de musique malouf de Constantine.

Galerie d'art Sirius

Jusqu'au 5 novembre : «Exposition d'automne» de l'artiste Moussa Bourdine.

Galerie des Ateliers Bouffé d'Art

Jusqu'au 31 octobre : Exposition-vente de peintures de l'artiste Moncef Guita.

Coup-franc direct



Le prix de la popularité

Par Mahfoud M.

Le Mouloudia d'Alger a été pris au piège par son voisin du NAHD et c'est tout un déluge qui s'abat sur le club le plus populaire de l'Algérie. La pression est grande sur le MCA qui est attendu au tournant à chaque rencontre, que ce soit par les formations adverses ou ses propres supporteurs qui ne supportent aucune contre-performance surtout lors des derbys qu'ils souhaitent remporter quel que soit l'adversaire. Les joueurs sont dans une situation difficile et des bourdes comme celles commises par le portier Chaouchi deviennent monnaie courante étant donné le grand fardeau. La passion dans le football est normale mais elle s'aggrave dans un club populaire, suivi par un très grand nombre de fans. C'est donc pour cela que les joueurs se doivent d'être concentrés sur leur sujet lors de certains matchs et ne pas baisser leur garde durant tous les matchs qu'ils disputent. Les joueurs doivent savoir que porter les couleurs d'un aussi grand club comme le Mouloudia d'Alger n'est pas à la portée de tout le monde est qu'ils se doivent, de ce fait, l'honorer. L'essentiel pour ce club est d'être toujours au devant de la scène et montrer un visage des plus séduisants.

M. M.

Ligue des champions (Finale aller)

Le TP Mazembe en stage à Marrakech

LE TP MAZEMBE a entamé dimanche un stage à Marrakech (Maroc) en prévision de la finale aller de la Ligue des champions d'Afrique de football face à l'USM Alger, prévue samedi prochain à 20h30 au stade Omar-Hamadi (Bologhine), a indiqué lundi le club congolais. Pas moins de 24 joueurs prennent part à ce stage, à l'exception de Patrick Ilongo, Ali Sadiki, Joseph Kamwendo et Ousmane Cisse, tous prêtés chez Don Bosco, précise le site officiel du TPM. Seul Patient Mwepu de l'effectif actuel n'est pas du groupe. Le latéral gauche qui est à nouveau papa va profiter de ce temps pour accueillir un petit garçon, né la veille du voyage. Dès son arrivée au Maroc, l'équipe dirigée par l'entraîneur français Patrice Carteron a entamé son travail par une séance de décrassage avant le début des choses sérieuses ce lundi. «*Dès notre*

*arrivée à Marrakech, les joueurs vont se reposer. On fera une première analyse vidéo de cette équipe de l'USM Alger et en fin d'après-midi un bon dégraisage. Une séance pour éliminer la fatigue à la fois du match et du voyage pour que les joueurs travaillent correctement dès lundi*», a déclaré le coach des Corbeaux. Du lundi au jeudi, l'équipe travaillera en isolement total, à l'écart des médias et des supporteurs afin de mettre en place quelques schémas tactiques pour ces deux finales. La délégation congolaise est attendue le 29 octobre dans la capitale Alger. Deux séances d'entraînement sont prévues au programme de l'équipe. La finale retour aura lieu le 8 novembre prochain à Lubumbashi. Le vainqueur de l'épreuve prendra part au mondial des clubs prévu du 10 au 20 décembre au Japon.

Championnats du monde 2015 «juniors» de judo

Bensekhri éliminé au 2<sup>e</sup> tour

LE JUDOKA algérien Oussama Bensekhri (-100 kg) a été éliminé au 2<sup>e</sup> tour des Championnats du monde «juniors» en cours à Abu Dhabi (Emirats Arabes Unis) suite à sa défaite lundi contre l'Ukrainien Anton Savvtskiy. Bensekhri a crânement défendu ses chances, avant de s'incliner par Yoko à l'issue de quatre minutes de combat. Le jeune Algérien avait passé le premier tour, le matin même, suite à sa victoire, par Ippon après 2 minutes et 23 secondes de combat, devant l'Autrichien Aaron Favat. Bensekhri, dernier judoka algérien en lice dans ce tournoi a donc fini par subir le même sort

que ses coéquipiers, préalablement éliminés. Il s'agit de Chioukh Salah (-60 kg), Salim Rabahi (-60 kg), Djeddi Oussama (-73 kg), Habri Oussama (-81 kg), Wali Ezzine (-66 kg) et Lili Mohamed Mehdi (+100 kg) chez les garçons, ainsi que Rania Belhouaoui (-44 kg), Mecere Hadjer (-48 kg), Kerdjadj Sarah (-70 kg) et Amrane Sadjia (-52 kg) chez les filles. Cinq-cent-cinquante-cinq (555) athlètes (336 garçons et 219 filles), de 82 pays, participent à ces championnats du monde 2015, dont l'Algérie, représentée par 11 athlètes (7 garçons et 4 filles).

Tennis/Coupe Davis (Gr.3 / Zone Afrique)

Défaite de l'Algérie face à la Tunisie

LA SÉLECTION algérienne de tennis (seniors-messieurs) a concédé lundi sa première défaite à la Coupe Davis (Groupe 3/Zone Afrique), qui se déroule du 26 au 31 octobre au Caire, en s'inclinant face à la Tunisie sur le score de 3 à 0. Les Algériens Youcef Ghezal et Mohamed Hassen ont perdu leur confrontations en simple respectivement face à Skander Mansouri (6-2, 6-0) et Majid Kilani (6-1, 7-5). En double, la paire algérienne composée de Mohamed Hassen et Aïmen Ikhlef s'est également inclinée face à Aziz Dougaz et

Skander Mansouri (6-1, 6-2). L'Algérie a été versée dans la Poule «A» de la Coupe Davis (Groupe 3 /Zone Afrique), avec la Namibie, le Ghana et la Tunisie. Dans la Poule B, figurent l'Egypte, pays organisateur, le Bénin, le Mozambique et la Libye. La sélection algérienne prend part à cette Coupe Davis, du 26 octobre au 1<sup>er</sup> novembre avec trois athlètes : Mohamed Hassen, Youcef Ghezal et Aïmen Ikhlef, encadrés par le capitaine Sebti Bounaïb.

Equipe nationale

Gourcuff encore une fois dans l'embarras

Le sélectionneur national, Christian Gourcuff, est encore une fois dans une situation difficile avec la cascade de joueurs blessés qui se poursuit.

Par Mahfoud M.

Ainsi, le scénario des derniers matchs amicaux face à la Guinée et au Sénégal risque de se répéter avec une profusion de joueurs blessés qui pourraient déclarer forfait pour cette confrontation comptant pour les éliminatoires du Mondial russe. Le cas qui inquiète le plus le coach des Verts est sans contexte celui du meneur de jeu des Verts et du club espagnol du FC Valence, Sofiane Feghouli, qui devrait être absent pour une longue période. On parle de trois semaines d'absence ce qui n'est pas fait pour le rassurer d'autant plus qu'il compte beaucoup sur lui et le considère comme l'élément le plus important dans le groupe. Toutefois, même s'il ne peut pas jouer ce match, Feghouli devrait être au rendez-vous pour ce stage, car le coach sait que son poulain sera critiqué comme d'habitude, surtout que certaines parties l'ont accusé par le passé d'avoir simulé une blessure pour s'absenter lors du match face au Lesotho. Il y a aussi le cas de Brahimi qui inquiète étant donné qu'il a pris un coup lors du dernier match joué avec le FC Porto. Cependant, s'il



Le coach national dans la tourmente

continue à être bien pris en charge médicalement, il pourrait être au rendez-vous et donc réintégrer le groupe des Verts et pourquoi pas jouer ce match face à la Tanzanie. Pour ce qui est des joueurs de l'USMA qui sont pris par cette finale de la Ligue des

champions d'Afrique, Gourcuff n'a pas encore pris de décision quant à leur convocation ou non pour ce match. Il n'y a pas que de la grisaille, étant donné que le retour de Mesbah devrait le rassurer, lui qui est la seule doublure de Ghoulam.

M. M.

Antalyaspor

M'bolhi encaisse cinq buts

ANTALYASPOR, avec l'Algérien Rais M'bolhi dans les bois pour sa deuxième titularisation en championnat de première division turque de football, a lourdement chuté face au leader Besiktas (5-1), lundi soir en clôture de la 9<sup>e</sup> journée. M'bolhi, qui a rejoint Antalyaspor en septembre dernier, a été aligné pour la deuxième fois de rang dans le onze de départ de son nouveau club, mais il n'a pas eu la même réussite que lors de sa première sortie la semaine passée lorsqu'il avait gardé sa cage vide face à Sivasspor (2-0). Le portier algérien de 30 ans, écarté des rangs de la sélection algérienne depuis la Coupe d'Afrique des nations-2015 déroulée en début de cette année en Guinée équatoriale, a été rappelé dans la liste élargie

des 32 joueurs algériens concernés par la double confrontation contre la Tanzanie (14 et 17 novembre) dans le cadre du dernier tour préliminaire des qualifications pour le Mondial-2018 en Russie. Après sa mésaventure avec son ex-club américain de Philadelphia où il était sorti des plans de son entraîneur dès avril dernier d'où son départ vers la Turquie, M'bolhi a gagné jusque là trois matchs dans les gambes (2 en championnat et 1 en Coupe de la Turquie), ce qui lui permet de prétendre à retrouver sa place de N.1 dans l'effectif de la sélection algérienne. Après son cuisant échec à domicile face à Besiktas, Antalyaspor recule à la 8<sup>e</sup> place avec 14 points, distancé de 8 unités par son «bourreau» du jour et leader du championnat.

Sampdoria

Mesbah reprend l'entraînement collectif



L'INTERNATIONAL algérien, Djamel Mesbah, a réintégré l'entraînement collectif de son équipe Sampdoria, après une absence de plusieurs jours à cause d'une blessure, annonce le club de Série A italienne de football.

Mesbah a dû faire l'impasse sur les trois derniers matchs de sa formation, dont le dernier en date, dimanche dernier lors de la victoire de Sampdoria contre l'Hellas Vérone (4-1), dans le cadre la 9<sup>e</sup> journée du championnat. Le joueur de 31 ans figure dans la liste préliminaire des 32 joueurs de la sélection algérienne en vue de la double confrontation contre la Tanzanie (14 et 17 novembre) dans le cadre du dernier tour préliminaire des qualifications pour la Coupe du monde de 2018 en Russie. Mesbah, qui a perdu sa place de titulaire chez les Verts au profit de Faouzi Ghoulam (Naples, Italie), n'avait plus été appelé en sélection depuis mars dernier à l'occasion du stage de Doha.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Activité de la police à Béjaïa

### Plus de 700 kg de poulet saisis



«LA BRIGADE de la police de l'urbanisme et d'hygiène de la sûreté de wilaya a saisi, avant-hier matin, en coordination avec le service d'hygiène communale 762kg de viande impropre à la consommation lors d'une sortie dans les marchés de Béjaïa», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Cette quantité de viande a été découverte dans deux voitures utilitaires garées à l'entrée du marché couvert de la rue de la Liberté au chef-lieu communal. La viande a été saisie avant la livraison du poulet aux détaillants et a été soumise à une expertise vétérinaire qui a conclu, après analyses, qu'elle est impropre à la consommation. Le commerçant a été auditionné et un procès-verbal a été ficelé avec ouverture d'une instruction judiciaire pour «transport de viande dans des véhicules non équipés de réfrigérateur et commercialisation de viandes de manière illégitime sans passer par l'abattoir et le contrôle vétérinaire», ajoute la même source. H.C.

## Port d'Alger

### La police met fin à un réseau d'importation de pièces détachées contrefaites

UN RÉSEAU spécialisé dans l'importation de pièces détachées automobiles a été démantelé ces derniers jours par la police du port d'Alger, indique mardi la cellule de communication de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Le réseau, composé de 15 individus, s'est spécialisé dans l'importation et la commercialisation de pièces détachées automobiles contrefaites, indique la même source selon laquelle la marchandise de contrebande a été introduite au port d'Alger dans deux containers. L'enquête menée dans cette affaire a conduit les enquêteurs de la police du port d'Alger à Ain

M'illa, destination finale de cette marchandise, qui a été introduite sur le territoire national avec de faux documents pour les deux containers, qui ont été entreposés dans un garage à Ain M'illa, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi. Les enquêteurs du port d'Alger ont arrêté les membres de ce réseau et saisi la marchandise, qui allait être mise sur le circuit commercial, précise-t-on. Toutes les personnes arrêtées dans cette affaire ont été présentées aux juridictions compétentes pour faux et usage de faux, falsification de documents officiels, constitution de bande criminelle, notamment.

Hocine B.

## Ouargla

### Six cas de paludisme enregistrés

SIX cas suspects de paludisme ont été enregistrés ces dernières 24 heures à différents endroits de la wilaya de Ouargla, et sont tous sous contrôle médical à l'hôpital Mohamed-Boudiaf, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de la santé et de la population (DSP). Il s'agit de trois cas, issus d'une même famille, signalés dans la localité de Bamendil (10 km de Ouargla), deux autres dans la commune de Ain El-Beida, et un cas dans la localité de Frane (commune de N'goussa), a précisé à l'APS le chef de service de la prévention à la DSP, Djamel Maameri. Parmi ces cas malades, figurent deux enfants (22 mois et 6 ans), et une femme enceinte, a déclaré la source en soulignant que leur état est «stable» et «ne suscite pas d'inquiétude», sachant qu'ils n'ont présenté aucune complication. Ceci, dans l'attente de la confirmation officielle de la maladie par l'Institut national de la santé publique (Alger), a fait

remarquer le même responsable. L'examen des malades concernés, qui ont présenté des symptômes de cette maladie, à savoir une forte poussée de fièvre, accompagnée de nausées et une extrême fatigue, a permis de suspecter la maladie, en attendant la confirmation officielle par l'Institut précité. Les services de la santé, en coordination avec les autorités locales, mènent une intense campagne pour circonscrire la maladie et éviter sa propagation, à travers une étude épidémiologique globale, notamment dans les zones où elle a fait son apparition, pour déterminer le vecteur de la pathologie, imputé «selon toute vraisemblance au moustique» et de confirmer, le cas échéant, son origine local ou importé, a-t-on expliqué. La wilaya de Ouargla avait enregistré depuis le début de l'année en cours deux cas «importés» de paludisme, a encore fait savoir le responsable du service de la prévention à la DSP. Said F.

## SELON UNE ÉTUDE SCIENTIFIQUE LA VIANDE ROUGE EST PROBABLEMENT CANCÉROGÈNE



Djalou@hotmail.com

## Accident de la route

### Six membres de l'exécutif de Tizi Ouzou blessés

■ Des membres de l'exécutif de la wilaya de Tizi Ouzou ont été victimes, hier matin, d'un accident de la route survenu au village Kerrouche dans la commune d'Imsouhal (56 km au sud-est de la wilaya) avons-nous appris auprès des services de la Protection civile.

Par Hamid M.

Il était 9 heures du matin quand le conducteur du mini-bus de marque Toyota transportant les membres de l'exécutif faisant partie de la

délégation conduite par le wali Brahim Merrad pour une visite dans la daïra d'Iferhounène est soudain confronté à une défaillance dans le système de freinage de son véhicule. Le chauffeur a tenté de la maîtriser mais en vain et contraint de l'immobiliser en le dirigeant vers un talus. Parmi les passagers, six membres de l'exécutif, à savoir

les directeurs du commerce, des travaux publics, de l'action sociale, de l'éducation, du directeur adjoint d'Algérie Télécom et du médiateur de la wilaya ont eu des blessures légères aux membres inférieurs. Ils ont été soignés sur les lieux par les éléments de la Protection civile faisant partie de la même délégation. H. M.

Saisis par les éléments de l'ANP

### Plus de 170 000 litres de carburants dissimulés dans 3 entrepôts

PLUS de 170 000 litres de carburants dissimulés dans trois entrepôts ont été découverts dimanche, dans le Sud du pays, par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), a précisé mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et suite à l'opération de recherche et de fouille engagée par un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset (6<sup>e</sup> Région militaire), le 25 octobre 2015 et qui a permis la découverte de trois entrepôts dissimulant 170 780 litres de carburants», a indiqué le communiqué du MDN. En outre, huit contrebandiers ont été appréhendés ainsi que six camions, quatre véhicules tout-terrain et des téléphones portables ont été saisis. R. N.

### Six véhicules complètement carbonisés dans un parking

UN INCENDIE s'est déclaré, hier à l'aube, dans le parking à étages du parc privé d'attractions Tamghera dans la ville de Tizi Ouzou causant d'importants dégâts matériels. Selon le chargé de communication de la Protection civile à Tizi Ouzou, Hamidi, le sinistre a été signalé vers 5 heures du matin avant que les sapeurs-pompiers arri-

vent sur les lieux pour le circonscrire. Une personne a été secourue pour asphyxie causée par les flammes. Alors que 6 véhicules ont été complètement détruits par le feu en plus des dégradations partielles causées à 8 autres stationnés dans la même aire. Aucune indication n'a été fournie sur l'origine du sinistre. H.M.

### Deux bars clandestins fermés

LA CELLULE de communication de la sûreté de la wilaya de Tizi Ouzou a annoncé, hier, dans un communiqué la fermeture de deux bars clandestins dans la localité d'Ait Aïssa Mimoune (17 km à l'Est de la wilaya).

Selon les indications fournies par la même source, ce sont les éléments de la sûreté de daïra de Ouaguenoun, qui ont effectué durant la semaine écoulée, ces deux descentes ayant ciblé les deux bars clandestins, le premier au village Thiplakine commune Ait Aïssa Mimoune où ils ont arrêté le tenancier et saisi 2 160 bouteilles d'alcool de différentes marques et volumes. Alors qu'une procédure judiciaire a été instruite à l'encontre du tenancier pour création d'un débit de boissons alcoolisées sans autorisation en le présentant au parquet de Tizirt qui l'a écroué. Tandis que la seconde descente policière a ciblé un débit à Ait Aïssa Mimoune où 5 898 bouteilles d'alcool de différentes marques et volumes ont été saisies. H.M.